

de ce point de vue car si une grande partie de la population survit, il pourrait être possible de poursuivre ensuite la lutte d'une façon plus efficace. Mais si l'on croit qu'advenant une guerre thermonucléaire, il n'y a aucun moyen de défense, alors on ne fera rien. A mon avis, s'il y a eu tant de tergiversation dans le domaine de la défense civile à travers le Canada c'est que les gens croient qu'il n'y a aucun remède, tandis qu'on peut prendre toutes sortes de dispositions. Il y a lieu, je pense, de féliciter l'organisation de la défense civile de ce qu'elle a accompli en vue d'assurer de bons moyens de communication à travers le pays,—car c'est ce qui importe le plus,—et en vue de former un grand nombre de personnes qui s'occupent de défense civile. A mon avis, il convient de reconnaître d'une façon spéciale les services des gens qui ont volontairement consacré leur temps à suivre des cours de défense civile. J'estime, cependant, que le ministre devrait songer à deux programmes: l'évacuation et l'aménagement d'abris appropriés à l'intention des familles, afin que la population puisse être protégée contre la poussière radioactive.

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, je tiens à remercier mon honorable ami d'avoir participé au débat. On peut opposer ses observations à celles de l'honorable député de Winnipeg-Nord qui, même s'il est animé des meilleures intentions, estime qu'on ne peut presque rien faire. L'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre a exprimé mes idées et celles du service de la défense civile voulant que nous n'adoptions pas une attitude défaitiste. Nous savons que nous ne pouvons assurer la survivance de tout le monde. Nous savons quels désastres entraînerait une guerre mondiale où l'on ferait usage d'armes thermonucléaires. Néanmoins, nous savons aussi, comme je l'ai déjà signalé, que nous pouvons atténuer les effets des coups reçus. Je pense que je puis souscrire sans réserve à l'exposé bien équilibré que nous venons d'entendre. Rien n'est perdu si nous tentons un effort, tandis que si nous ne tentons rien, tout sera perdu.

Je remercie également l'honorable préopinant de ses propos sur les membres du personnel de la défense civile, qui mettent tout en œuvre pour faire face à un problème très difficile.

On a parlé d'affiches le long des rues et d'autres moyens. L'honorable député se rend compte sans doute que nous apportons notre entière collaboration aux provinces. L'Alberta a une très bonne organisation de défense civile. Je remercie publiquement son gouvernement de l'intérêt et de l'effort qu'il déploie dans ce domaine. Merci aussi à tous les organismes bénévoles de la région. Ils

[M. Churchill.]

sont d'avis, comme moi, qu'il faut se garder de toute ostentation à moins de bonnes raisons.

Je sais quelle est la situation dans le pays dont a parlé mon honorable ami. L'automne dernier, j'ai vécu à l'hôtel à New-York. Tout était bardé d'enseignes, qui ne signifiaient pas grand chose cependant. Le gouvernement de l'Alberta estime avec la plupart des autres gouvernements provinciaux qu'il faut d'abord s'assurer non seulement que les plans sont prêts mais encore qu'ils sont exécutables avant de créer une fausse impression. Il y a peut-être un moyen terme, mais si j'ai mentionné cette attitude c'est pour montrer ce que nous en pensons.

A propos de la situation de Montréal, mon honorable ami a eu ce matin une attitude plutôt courageuse dont je le félicite. Il le sait, la décision prise il y a environ un an et demi par la ville la plus importante du Canada m'a vivement préoccupé. On défaisait ainsi tout le beau travail accompli par l'administration municipale et les organismes bénévoles, ce qui était regrettable. Comme l'a dit l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre si Coventry ne veut pas défendre Coventry, le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni est impuissant à le faire.

Tout autour de Montréal, il y a maintenant un groupe de collectivités qui se sont mises à faire des travaux de défense civile. Comme l'a dit l'honorable député, je me suis entretenu de ce sujet à trois reprises depuis cinq mois avec le maire actuel. Quand j'ai pris la parole au comité, j'ai exprimé l'espoir que nos entretiens porteraient leurs fruits; j'ai même dit que j'y comptais bien. Je ne puis que certifier à mon honorable ami que je n'ai pas abandonné la partie à ce sujet. Quand je lui ai demandé tout à l'heure si oui ou non le groupe de volontaires auquel il songeait avait des rapports quelconques avec le gouvernement municipal à titre officiel, il a dit qu'ils s'étaient consultés. Je sais qu'un groupe a discuté récemment la question avec le maire, et il n'y a pas plus de dix jours que j'en parlais personnellement au maire par téléphone. Je n'ai pas capitulé.

En admettant que la ville se refuse à toute participation officielle, mon honorable ami m'a demandé ce que je serais prêt à faire. Tout ce que je peux lui dire, c'est que je suis prêt à envisager cette éventualité. Nous venons justement de conclure un arrangement avec le gouvernement de la province de Québec qui nous donne l'autorisation de nous entendre directement avec les municipalités sans passer par son intermédiaire. J'ignore si le projet est en cours d'exécution ou déjà réalisé, mais nous avons soumis au